

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
Poste :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

ON S'ABONNE :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires :  
A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 39.  
A BRUGES,  
Rue Tailbourg, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	30 c.
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

ON S'ABONNE :

A PARIS,  
Chez MM. HAVAS-LAPITTE et Co,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

9 Août 1877.

### Chronique générale.

Les journaux de gauche ne parlent pas plus des deux élections de dimanche que de la défaite de M. Codet, l'un des 363.

Des élections au conseil général qu'est-ce cela, au moment surtout où la politique est si tracasrière, qu'il y a disette de nouvelles politiques, qu'est-ce cela ?

Ah ! si la majorité — ne fût-ce que d'une voix — était décidée en faveur des 363, à la bonne heure. Mais non.

Depuis que le Maréchal a mis un terme à la comédie radicale, cinq élections ont eu lieu dans les conseils généraux, et une dans un conseil d'arrondissement.

Sur ces six élections, une seule a été favorable à la gauche, celle de la circonscription de Villeurbanne, dans le Rhône, au lieu des assemblées de cette fameuse rue Grôlée qui défait la police même du 4 Septembre et dicte ses lois à M. Challemel-Lacour.

Les cinq autres, et sur divers points de la France, ont donné la majorité aux conservateurs : dans la Loire et dans la Haute-Vienne, dans la Manche et dans la Loire-Inférieure, le radical a été défait : cinq sur six !

Et, dans cette dernière élection de la Loire-Inférieure, la déroute des radicaux a été telle, que le candidat appuyé par M. Gambetta n'a obtenu que 234 voix, contre 2,346 données aux conservateurs !

Comment les journaux de gauche pouvaient-ils enregistrer une pareille défaite à l'appui de ce qu'ils avancent audacieusement chaque jour : à savoir que le pays tout entier est hostile à la politique du Maréchal ? En voilà la preuve.

Il faudra bien qu'ils parlent quand le pays aura montré, cet automne, son hostilité contre le gouvernement... comme il l'a montrée jusqu'ici dans les élections pour les conseils généraux.

Nous extrayons les lignes suivantes d'une lettre de Paris :

« ... De toutes parts, d'excellentes nouvelles m'arrivent. N'étant l'exiguité de l'espace dont je dispose ici, je ferais défiler sous vos yeux ravis des lettres et des correspondances qui ne laissent aucun doute sur le résultat conservateur des élections.

Le Maréchal, qui arrive du Loiret, y a reçu un grand nombre de personnages politiques. Tous lui ont donné les assurances les plus flatteuses sur les dispositions de l'esprit public.

L'électeur des villes et des campagnes, celui qui travaille, économise et prépare honnêtement son avenir et l'avenir des siens le nombre en est grand ne désire que deux choses : le repos et la paix.

La récolte s'annonce superbe. Le commerçant, l'industriel, l'agriculteur s'apprête à en retirer tout le profit possible. L'agitation radicale, les troubles qui suivraient forcément la réélection des 363 comme acquis. Il les craint : il a raison. Et c'est là le secret qui, depuis le 16 mai, dans

quatre élections partielles au conseil général sur des points fort éloignés et fort divers du territoire, dans la Loire, dans la Haute-Vienne, dans la Manche et dans la Loire-Inférieure, a assuré la victoire aux conservateurs. Dans ces quatre élections, le candidat radical a été évincé, et évincé avec des majorités croissantes.

« Ni trouble, ni désordre, rien qui modifie l'état actuel des choses et soit de nature à rendre vaines les magnifiques promesses de notre sol merveilleux, telle est l'opinion de la province. C'est dans ce sens qu'on votera.

« Aussi je vois sans inquiétude les menaces des radicaux tendant à transformer les conseils généraux, dans leur prochaine session, en assemblées politiques. Qu'ils les réalisent, ces menaces, la cause du Maréchal ne peut qu'y gagner. Il est le dernier boulevard de la sécurité et de la paix publiques. Les électeurs ne l'ignorent pas ; il appartient aux radicaux de le leur démontrer par les faits d'agitation qu'ils préparent.

« A côté de ces renseignements généraux, j'ai recueilli lundi soir, à la réception de M. Brunet qui, entre parenthèse, a été très-brillante, de la bouche même des inspecteurs généraux de l'instruction publique, récemment de retour de leurs tournées dans les provinces, les renseignements les plus rassurants. L'impression qu'ils rapportent et qu'ils exprimaient en termes convaincus est excellente. Pour eux comme pour nous, le succès des conservateurs est désormais certain, indiscutable.

« Je dois dire, pour être juste, que le parti qui a adopté et qui soutient la politique du Maréchal se signale par des efforts dont les radicaux l'avaient cru incapable.

« A Rennes, à Tours, à Orléans, dans l'Orne, dans le Maine, dans la Somme, au midi et au nord, on fonde, au moyen de cotisations particulières, des journaux à bon marché.

« Persuadés qu'il ne s'agit pas en ce moment d'élection d'une importance ordinaire, que c'est du va-tout du radicalisme et de la conservation sociale qu'il s'agit, les radicaux n'ont pas attendu le dernier moment pour agir. Ce n'est pas, en effet, quand le train va partir, qu'il faut songer à faire sa malle.

« Je les félicite de l'avoir compris. Ils verront, lorsque la période électorale s'ouvrira, le courant et le souffle conservateurs qui entraînent vers eux l'opinion publique. Ce sera leur récompense.

« De son côté, le gouvernement ne laisse échapper aucune occasion de seconder l'initiative privée des conservateurs. On le voit sur la brèche, partout où il y a un mensonge à démentir, une manœuvre malhonnête à démasquer, un coup sûr à porter à ses peu scrupuleux adversaires, un encouragement à donner à ses auxiliaires... »

Le général Chanzy est arrivé mardi matin à Paris.

Le prince Napoléon est, depuis lundi soir à Dieppe.

L'autorité administrative a ordonné la fermeture de la loge maçonnique, « la Justice », à Marmande, devenue un foyer de propagande politique.

Le Français dit que le Maréchal doit visiter prochainement Cherbourg, et, au moment des grandes manœuvres, Saint-Etienne et Bordeaux.

On considère comme vaines les nouvelles sur les négociations engagées en vue de la paix entre la Turquie et la Russie. Les Russes ont subi à Plewna un échec si grave qu'ils ne traiteront pas de paix avant d'avoir relevé l'honneur de leurs armes.

Le Temps, la République française, les Débats, ont reçu un communiqué rectifiant leurs assertions fausses ou malveillantes.

Le comité de la rue de la Sourdière met en ce moment la dernière main à la liste officielle des candidats radicaux. On parle de pressions électorales inqualifiables qui seraient exercées.

Sous prétexte de liberté, on se prépare à embrigader paysans et ouvriers sous l'œil de meneurs dès aujourd'hui désignés.

Il est à remarquer, suivant des rapports impartiaux, que presque tous les fonctionnaires municipaux ou autres que le gouvernement a été obligé de remplacer étaient tous inexpérimentés ou incapables. Quelques-uns même d'entre eux ne jouissaient pas de leurs droits civiques, mais ils avaient été nommés quand même sous le ministère Jules Simon.

Quelques journaux ont fait courir le bruit que le maréchal de Mac-Mahon, conseillé par le préfet de la Loire et M. le vicomte de Meaux, renonçait à faire son voyage à Saint-Etienne. Le Moniteur universel oppose à cette nouvelle un démenti et ajoute que c'est bien mal connaître le Maréchal que de croire que de telles manœuvres peuvent exercer sur ses résolutions la moindre influence.

Ainsi que nous le disions hier, il est absolument faux que la ville de Mulhouse ait envoyé un million aux 363. En présence des inventions multipliées de la presse radicale, il n'est plus possible de juger aucune nouvelle trop absurde pour être réfutée. La ville de Mulhouse n'est pas scoucieuse à ce point de faire sa cour à la Prusse.

M. Feray, sénateur de Seine-et-Oise, vient d'être révoqué de ses fonctions de maire d'Essonnes. Ce sénateur avait trouvé bon de coller des bandes de papier blanc sur les articles du Bulletin des Communes qui ne lui plaisaient pas, avant de faire placarder cet organe du gouvernement.

Il nous revient de divers côtés que des candidats républicains recourent à la tactique suivante : Ayant reconnu que les électeurs les abandonneraient s'ils entraînaient en révolte contre le maréchal de Mac-Mahon, ils déclarent en vouloir uniquement au ministère. Mais le pays, qui a déjà été dupe

une fois de ce jeu, est sur ses gardes. Il ne donnera sa confiance qu'aux candidats désignés à ses suffrages par le gouvernement, et par conséquent résolu à rompre avec la politique des 363, cause du 16 mai.

Le Mot d'Ordre continue sa démonstration irréfutable de l'union des gauches, et dit :

« Le recueillement, le silence d'une partie des 363 nous cause quelque inquiétude. Cette partie a voté les bourses de séminaires, les augmentations aux desservants, le maintien des vicaires fictifs, la prérogative financière du Sénat, le refus de l'amnistie, la nomination des maires par le pouvoir, dans les chefs-lieux de canton. Or, tout cela, elle le voterait encore.

« Ces républicains des Débats, du Temps, du Siècle, de l'Echo, de la Presse, et d'autres organes de la bourgeoisie, qui crient à la dépossession en criant au viol de la République, sont des mécontents, des remerciés, des disgraciés, des révoqués qui se plaignent et protestent, plutôt que des démocrates qui revendiquent et combattent. En les suivant docilement, on verrait bientôt une espèce de royauté républicaine remplacer la monarchie héréditaire ou l'empire électif. M. Thiers deviendrait bientôt notre roi... républicain.

« Nous nous plaçons entre eux et leurs électeurs pour leur dire : Est-ce avec des phrases et des mots, avec des répressions sanglantes contre le droit populaire que vous vous proposez de gouverner dans l'avenir comme vous le faisiez encore à la veille du 16 Mai ? ou bien êtes-vous disposés à faire rentrer dans le néant les factieux monarchiques, à rappeler, à amnistier enfin ces tristes victimes de vos égoïsmes et de vos faiblesses, qui se levèrent pour défendre la Révolution que vous avez désertée ? Etes-vous décidés à gouverner, en d'autres termes, par le peuple et pour le peuple ? Répondez à cette double interrogation clairement, nettement, solennellement.

« Entre vos ennemis qui disent ce qu'ils espèrent et nos amis qui se taisent, se contentant d'arborer notre cocarde, nous ne pouvons que repousser les premiers et chercher aux seconds des remplaçants. »

A la suite, le Mot d'Ordre éreinte en règle le centre gauche.

M. Boreau-Lajanadie, ancien député à l'Assemblée nationale, vient d'adresser une lettre à la Gironde, de Bordeaux, en réponse à une série d'articles rédigés contre son rapport sur les Actes du gouvernement du 4 septembre. Nous en détachons le passage suivant :

« C'est un réquisitoire (le rapport), mais ce n'est pas un pamphlet. S'il contient quelques expressions vives, les plus vives n'ont été que copiées par le rapporteur.

« Ce n'est pas moi qui, à l'arrivée de M. Gambetta à Tours, me suis écrié : Fatal ballon ! C'est M. Glais-Bizoin.

« Ce n'est pas moi qui ai qualifié le gouvernement des fous furieux : c'est M. Thiers.

« Ce n'est pas moi qui ai stigmatisé la dictature de l'incapacité : c'est M. Lanfrey.

« Ce n'est pas moi qui ai signalé la résistance de M. Gambetta à ses collègues de Paris comme un acte malhonnête, c'est M. Héroul.

» Ce n'est pas moi qui ai commis cette phrase : *Quand M. Gambetta a opposé beaucoup de points d'exclamation au bas de ses dépêches et circulaires, il croit avoir sauvé la patrie !* C'est George Sand.

» Enfin, ce n'est pas moi qui ai regretté les ordres malencontreux de M. de Freycinet : c'est le général Chanzy.

Bien frappé !

Au moment où les républicains de toutes nuances affirment leur union, il n'était pas inutile de rappeler que cette union est loin d'être basée sur une estime réciproque.

## ON VOUS TROMPE !

Electeurs, écoutez bien ceci et méditez-le.

Les républicains font en ce moment les plus grands efforts auprès de vous, pour vous engager à donner vos voix aux ex-députés qui ont voté contre le Maréchal ; ils s'appuient surtout sur cette raison, que ceux qui se présenteront devant vous dans quelques jours, sont des républicains modérés, des républicains conservateurs, comme ils disent, qui ne veulent qu'une chose : la liberté avec le Maréchal. Ils vous jurent que ces mêmes républicains conservateurs renient les radicaux et s'en éloignent avec horreur.

Electeurs, tout cela est faux.

Ne vous rappelez-vous pas qu'en 1869, les républicains modérés, qui se présentaient seulement sous le titre anodin de libéraux, demandaient la liberté avec l'Empereur ?

Ne vous rappelez-vous pas, qu'en 1871, ils la demandaient avec M. Thiers ?

Aujourd'hui ils demandent la liberté avec le Maréchal ;

Demain ils la demanderont avec Gambetta ;

Après-demain ils la demanderont encore avec Naquet... à moins — ce qui est plus probable — qu'ils ne soient mangés auparavant.

Tout cela c'est pour mieux vous tromper.

Ils agissent aujourd'hui comme ils ont agi en 1876, alors qu'ils se présentaient à vous, comme les serviteurs dévoués du Maréchal, tandis que, moins d'un an après, ils s'unissaient à ses ennemis les plus acharnés pour le combattre et tâcher de le renverser.

Electeurs, réfléchissez ! On vous trompe.

Les républicains vous disent encore que si vous les nommez, ils seront les premiers à défendre le Maréchal contre les radicaux ;

Ce n'est pas vrai !

Ce n'est pas vrai, car ils sont liés indissolublement avec eux. Ils font partie des 363, dont font également partie les Duportal, les Challemeil-Lacour ; ils font cause commune avec ceux qui ont signé et juré le contrat de Belleville.

Or, le contrat de Belleville, c'est le programme des nouvelles couches sociales, ou pour mieux dire de la Commune et de l'Internationale, c'est-à-dire le renversement de tout ce qui existe.

Le contrat de Belleville, c'est l'annulation pleine et entière, c'est l'avènement de la République de Rochefort, de Barodet, de Talandier, de Naquet ; c'est la transformation radicale de la magistrature par la suppression de l'immovibilité ; c'est la substitution de la garde nationale à l'armée, c'est la nomination des officiers par l'élection ;

Le contrat de Belleville, c'est la négation de la famille et de la propriété ; c'est la négation de Dieu et la suppression de toute religion.

En s'alliant aux radicaux, en se présentant devant vous en leur compagnie, forts de leur appui, comme ceux-ci sont sûrs du leur, les républicains modérés se sont engagés tacitement à appuyer toutes les revendications révolutionnaires inscrites au contrat de Belleville.

Donc, en vous disant qu'ils renient les radicaux et qu'ils ne marchent pas sous leur bannière, les républicains modérés vous trompent.

Ne vous souvenez-vous pas que les 363 dont ils font partie ont juré de revenir comme juges ?

Electeurs, encore une fois, méfiez-vous et réfléchissez !

## LA FRANCE

### ET LE MARÉCHAL DE MAC-MAHON.

Sous ce titre, un journal irlandais, *The Irishman*, publie un article qui nous réjouit et nous attriste à la fois. Cet article nous réjouit, parce qu'il honore le chef de la France, mais il nous attriste en même temps, car rien n'est plus douloureux que de voir un journal étranger obligé de rap-

peler à la France ses véritables gloires, en prenant la défense du glorieux soldat de Malakoff, de Magenta et de Frœschwiller contre ses abominables détracteurs, qui osent encore se parer du nom de Français. Nous laissons la parole au vaillant écrivain irlandais :

« Le patriotisme, dit-il, voit clair et loin. Les préjugés politiques, au contraire, sont aveugles ; ils dénaturent les plus nobles choses. Jamais cette distinction n'a été plus lumineuse qu'en France à l'heure actuelle. Les vrais patriotes se souviennent des blessures qui ont atteint la nation guerrière, et ils comprennent qu'il faut réunir en un seul faisceau toutes les forces pour rétablir sa puissance et pour la mettre en état de résister aux attaques des ennemis de l'extérieur.

« C'est la pensée patriotique qui a inspiré le Maréchal-Président. Il y a de cela juste cinquante ans, Mac-Mahon, renonçant aux plaisirs de Paris, s'en allait prendre service en Afrique ; pendant un demi-siècle, il a regardé face à face les ennemis de la patrie, et son épée a combattu pour le drapeau de la France. Dans l'esprit et le cœur de cet homme, l'idée de patrie domine tout. Cette idée est devenue chez lui comme un instinct, qui s'est confondu avec le sentiment de l'honneur. Il déteste les factions comme il déteste la lâcheté, et il trouve que certaines querelles bavardes ne sont pas seulement cruelles, mais lâches, dans un moment où l'épée étrangère jette encore de loin son ombre sur l'honneur de la France.

« L'énergie de la nation française aurait été dispersée si le gouvernement de la France se fût trouvé en de faibles mains. Le cri des factions aurait étouffé la voix du patriotisme ; le pays aurait été en proie à l'incertitude la plus cruelle ; la réorganisation de l'armée aurait été négligée.

« La postérité aura de la peine à croire qu'il se soit trouvé des Français capables d'insulter l'homme que le ciel a donné à la France comme sauveur. Ces accusateurs sont les dignes descendants de ces politiciens qui condamnèrent Aristide à l'ostracisme, parce qu'il avait mérité le nom de juste.

« Ces attaques, qui voudraient être méchantes, ne sont qu'absurdes et font sourire tous les hommes impartiaux. C'est ainsi qu'on est allé jusqu'à accuser le Maréchal d'avoir feint une blessure qu'il n'avait jamais reçue, et cette accusation est venue d'un homme qui n'avait jamais été au feu.

« Peu à peu, ces misérables attaques n'ayant plus de succès, on s'en est pris aux ancêtres du Maréchal. On a insinué qu'il n'est pas d'une illustre famille, et cette accusation était faite par des partisans de la démocratie la plus avancée. Le Maréchal de Mac-Mahon doit être très-heureux de ces attaques, car plus on étudie la généalogie de sa famille, plus on est obligé de reconnaître la noblesse de son origine.

« On peut trouver singulier, au premier abord, qu'une semblable accusation contre le Maréchal ait été faite en France, car cette accusation, en Allemagne ou ailleurs, aurait été accueillie par des railleries d'incrédulité. Le fait est qu'en France on a négligé jusqu'à ce jour l'étude de l'histoire celtique que les Allemands ont approfondie. Aucun historien tant soit peu familier avec ce qui regarde les races celtiques n'aurait osé prendre sur lui la responsabilité d'un jugement semblable sur les ancêtres du Président de la République.

« La famille des Mac-Mahon de France remonte en droite ligne au monarque d'Irlande, Brian, surnommé le Grand, qui appartient à la première moitié du onzième siècle. »

L'écrivain de *The Irishman* entre ici dans des détails d'érudition qui prouvent d'une manière lumineuse l'absurdité de cette accusation radicale qu'on ne peut attribuer qu'à l'ignorance ou à la mauvaise foi, et il conclut ainsi :

« Ces observations devraient suffire pour éclairer l'ignorance des uns, et pour mettre fin aux sophismes des autres. Cette grande famille a laissé dans l'histoire une trace lumineuse ; aveugle qui ne la voit pas.

« C'est un heureux présage pour la France d'avoir à sa tête un descendant de Brian le Grand, qui eut la gloire de réunir les forces disséminées de la nation, et de délivrer sa terre natale. »

## Guerre d'Orient.

Bucharest, 8 août.

La nouvelle de la jonction de Mehemet-Ali avec Osman-Pacha, ainsi que l'écrase-

ment des Russes aux environs de Tirnova, ne se confirme pas.

Le calme se rétablit parmi notre population devenue très-impressionnable à la suite du dernier échec subi par les Russes à Plewna.

D'après les derniers avis reçus de Zimnitsa, le général Krudener se maintiendrait dans ses positions prêt à recommencer l'attaque de Plewna lorsque les deux divisions d'infanterie qui sont en marche pour le rejoindre seront arrivées.

Le général Gourko occupe toujours les défilés des Balkans qu'il fortifie afin de rendre sa position inexpugnable.

L'humanité se révolte au récit des atrocités commises par les Turcs sur les habitants des villages que les Russes ont été obligés d'abandonner dans leur mouvement de retraite. Suivant des témoins oculaires, des actes de la plus insigne barbarie auraient été également commis sur des blessés russes laissés sur le champ de bataille. Des représailles sont inévitables.

Londres, 8 août.

Le *Times* annonce de Constantinople que l'ambassade anglaise a été officiellement avisée que les Russes ont complètement quitté le versant sud des Balkans.

On télégraphie d'Andrinople au *Morning Post* que les Russes repassent le défilé de Chipka en pleine retraite.

D'autre part, le *Daily News*, dans une dépêche de Vienne, déclare que les Russes sont déterminés à défendre à tout hasard le défilé de Chipka.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### L'APPEL DES RÉSERVISTES.

Après avoir pris l'avis du conseil des ministres, le général Berthaut a définitivement arrêté, le 4 août, que les réservistes de la classe 1870, qui devaient, dans le principe, être incorporés, selon le corps d'armée, à des dates diverses, seraient appelés sous les drapeaux le 20 AOUT, dans toute la France.

De plus, le ministre de la guerre, contrairement aux dispositions prises par son prédécesseur, n'a fixé la durée de l'incorporation des réservistes de la classe 1870 qu'à vingt jours seulement.

Cette mesure pourra être l'objet de différentes critiques. Elle est absolument conforme à l'esprit et à la lettre de la loi. Les paragraphes 3 et 4 de la loi du 27 juillet 1872 sont ainsi conçus :

« Les hommes de la réserve de l'armée active sont assujettis, pendant le temps de service de ladite réserve, à prendre part à deux manœuvres.  
» La durée de chacune de ces manœuvres ne peut dépasser quatre semaines. »

Les réservistes de la classe 1870 doivent donc se préparer, dans tous les corps d'armée et quelles que soient les instructions précédemment données, à se mettre en route pour leurs régiments le lundi 20 août.

Ils seront rentrés dans leurs foyers le lundi 10 septembre.

Aucune modification n'est apportée relativement aux sursis d'appel.

Les réservistes de la classe 1870 qui ont obtenu ces dispenses seront incorporés au mois de mars ; mais, naturellement, pour vingt jours seulement au lieu de vingt-huit. Les mêmes obligations atteignent toujours les hommes d'un même contingent, conformément aux principes du service obligatoire.

### AVIS AUX RÉSERVISTES.

Les réservistes de la classe de 1870, qui doivent être appelés sous les drapeaux pour prendre part à des exercices ou à des manœuvres en 1877, en exécution des prescriptions de la loi du 27 juillet 1872 (article 43) et conformément aux indications du tableau inséré au *Journal officiel* (numéro du 12 août 1876), seront convoqués à cet effet le 20 août courant dans les dix-huit régions de corps d'armée et dans les gouvernements militaires de Paris et de Lyon. Ces hommes seront tous, sauf dans le département de la Seine, convoqués par ordre d'appel individuel. Ils seront renvoyés dans

leurs foyers, après la période d'instruction, le 10 septembre suivant.

Les réservistes de la classe 1870, qui vont être appelés sous les drapeaux du 20 août au 10 septembre pour y accomplir une période d'instruction, sont prévenus qu'ils n'auront droit au transport du lieu de leur résidence légale, lequel sera indiqué sur l'ordre d'appel adressé à chacun d'eux.

Tous les hommes qui ne se trouvent pas actuellement au lieu de leur résidence légale devront, sans retard, faire régulariser leur position en conséquence, s'ils ne l'ont déjà fait.

Sont seuls dispensés des exercices et manœuvres :

- 1° Les non-disponibles (1) ;
- 2° Les réservistes faisant partie du corps des gardiens de la paix de la ville de Paris ;
- 3° Les hommes résidant en Algérie et dans les colonies (2). Les résidents en Algérie pourront d'ailleurs être appelés par le gouverneur à des réunions locales, s'il y a lieu ;
- 4° Les hommes maintenus régulièrement dans leurs foyers comme soutien de famille, par décision d'un conseil de révision quelconque, et qui n'ont pas été signalés comme ayant perdu leurs droits à la dispense ;
- 5° Les réservistes fixés ou voyageant à l'étranger (3) ;
- 6° Les remplaçants d'hommes de la classe de 1870, à l'exception de ceux qui, par leur âge ou leurs services personnels, appartiennent aux classes 1868, 1869, et n'ont pas été convoqués en 1876 (4) ;
- 7° Les candidats au grade d'officier, les docteurs en médecine, pharmaciens, vétérinaires qui, régulièrement proposés après examen pour des emplois dans le cadre des officiers de réserve, n'auraient pas encore été nommés ;
- 8° Les internes des hôpitaux de Paris.

(Journal officiel.)

### PROLONGATION DES ÉCOURUES DU THOUET EN 1877.

L'arrêté suivant de M. le Préfet, sur la prolongation des écourues dans le Thouet, vient d'être affiché dans notre ville :

#### ARRÊTÉ.

Nous, Préfet du département de Maine-et-Loire, officier de la Légion d'Honneur,

Vu la décision en date du 30 avril dernier, par laquelle M. le ministre des travaux publics a été du 1<sup>er</sup> au 15 août courant l'époque et la durée des écourues dans la rivière Le Thouet en 1877 ;

Vu notre arrêté réglementaire du 25 mai de la même année ;

Vu la pétition par laquelle M. l'agent-voyer en chef du service vicinal a demandé la prolongation de ces écourues jusqu'au 31 dudit mois d'août, afin de permettre d'élever au-dessus du niveau ordinaire des eaux les maçonneries des ponts de Couché et de Castine, en voie de construction sur cette rivière, pour l'achèvement des chemins d'intérêt commun n° 78 et ordinaire n° 5, et dont les travaux ont été retardés par les pluies persistantes du printemps ;

Vu les propositions de M. l'ingénieur en chef du service ordinaire du département ;

Vu la décision de M. le ministre des travaux publics, du 3 août courant ;

#### ARRÊTONS :

Art. 1<sup>er</sup>. — La durée des écourues dans la Thouet, primitivement fixée du 1<sup>er</sup> au 15 août courant, est prolongée jusqu'au 31 du même mois.

Art. 2. — Toutes les dispositions de notre arrêté réglementaire sus-visé du 25 mai dernier sont et demeurent maintenues jusqu'au 31 dudit mois d'août.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié et affiché en placard dans toutes les communes riveraines de la Thouet, et notifié aux meuniers intéressés, à la diligence de MM. les maires.

Art. 4. — MM. les maires, MM. les ingénieurs et M. l'agent-voyer en chef sont chargés d'assurer, chacun en ce qui le concerne, l'exécution de cet arrêté.

Ils pourront, si besoin est, requérir la garde-

(1) Doivent seuls être considérés comme non-disponibles les réservistes établis avant la date fixée pour leur arrivée régulièrement établie avant la date fixée pour leur arrivée à destination. Ceux qui cesseraient de leur classe, seront appelés avec les réservistes de leur classe.  
(2) Ces hommes devront faire sans délai les déclarations exigées à la gendarmerie locale, laquelle en fera connaître les commandants de recrutement en France et en Algérie.  
(3) Ces réservistes pourront d'ailleurs être appelés à des convocations suivantes. Quant aux réservistes de cette catégorie dispensés en 1876 et rentrés en France, ils seront appelés avec les réservistes de la classe de 1876.  
(4) Tous les remplaçants appartenant par leur âge à la classe 1870 seront convoqués.

merie pour l'exécution d'office des prescriptions  
qu'il renferme.  
Angers, hôtel de la Préfecture, le 4 août 1877.  
Le Préfet, Baron F. DE REINACH.

M. Auguste Courjaret, de Doué, élève in-  
terne au lycée d'Angers, a obtenu le 2<sup>e</sup> prix  
de mathématiques (enseignement spécial)  
dans le concours entre les lycées et collèges  
de l'Académie de Rennes.

Chinon. — Des courses auront lieu à  
Chinon le dimanche 19 août, dans la prai-  
rie de Grigay, sur les bords de la Vienne.  
Nous venons de recevoir le programme de  
ces courses qui sera publié demain.

Le Mans. — Samedi, M. Caillaux, ministre  
des finances, a prononcé à la distribution  
des prix du lycée un discours fort applaudi,  
dans lequel il a parlé des devoirs imposés à  
la jeune génération qui se prépare, sans mé-  
riter la politique à cette solennité scolaire. On  
a beaucoup remarqué un passage fort élo-  
quent, dans lequel le ministre, s'adressant  
aux hommes, a fait un appel à l'union et à  
la concorde, plus nécessaires aujourd'hui  
que jamais.

### DISTRIBUTION DES PRIX DU COLLÈGE DE SAUMUR.

#### LISTE DES LAURÉATS.

Discours français. — Prix d'honneur, Mar-  
cel Ménager.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE. — 1<sup>er</sup> prix, Geor-  
ges Maubert; 2<sup>e</sup>, Ernest Berthelot.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIAL. — 1<sup>er</sup>  
prix, Louis Carreau; 2<sup>e</sup>, Henri Huet.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE. — 1<sup>er</sup> prix, Alexan-  
dre Bouteiller; 2<sup>e</sup> (ex æquo), Gaston Goérand,  
Lucien Papin.

PRIX SPÉCIAUX de témoignages de satisfac-  
tion: Georges Maubert, Henri Huet, Louis  
Carreau, Léon Basset, Ernest Berthelot, Au-  
guste Vinsonneau, Hippolyte Jeanniot, Jules  
Beaumont, Louis Lamothe, Adrien Mesnet,  
Charles Ronel, André Favaron, Anatole  
Choyer, Félix Méffray, Jean Herbault,  
Alexandre Bouteiller, Lucien Papin, Louis  
Guyon, Henri Gaudicheau, Ernest Hubert,  
Gabriel Cuillerier, Léonce Raison, Louis  
Robin, Raphaël Neveu, Auguste Guéroult,  
René Perreau, Alcide Luard, Marc Boudent,  
Henri Christiani, Ferdinand Girard, Geor-  
ges Carichou, Frédéric Jeanniot, Gustave  
Tessier, Paul Brochard, Frédéric Decourt,  
Alphonse Dufour, Jules Touzard, Paul Lor-  
rain, Fernand Goupille, Alfred Séchet, Gas-  
ton Goérand, Georges Dadin, Charles Gault-  
tier, Albert Chavet, Henri Girault, Maurice  
Brault, Louis Lucazeau, Désiré Petit, Eu-  
gène Rabouan, Georges Gigault, Eugène  
Chasles, Edouard Thauraux, Jean Rottier,  
Eugène Méner, Louis Sorin, René Cheva-  
lier, Maurice Meyer.

Instruction religieuse. — Première division:  
Léon Basset, Georges Maubert. — Deuxième  
division: Hippolyte Jeanniot, Eugène Cor-  
dier. — Troisième division, troisième com-  
munion: Henri Gaudicheau; deuxième com-  
munion: Alexandre Bouteiller; première  
communion: Jules Rouxell, Abel Poulet.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE. —  
Classe de philosophie. — Dissertation fran-  
çaise, Henri Destre. Histoire et géographie,  
Alban Lamothe. Mathématiques, Eugène  
Delamare. Physique et chimie, Alban La-  
mothe.

Classe de rhétorique. — Excellence, Anatole  
Choyer. Discours français, Marcel Ménager.  
Discours latin, Anatole Choyer. Version la-  
tine, Marcel Ménager. Version grecque,  
Anatole Choyer. Récitation classique, Mar-  
cel Ménager. Histoire et géographie, Ana-  
tole Choyer. Géométrie et cosmographie,  
Anatole Choyer. Sciences physiques et natu-  
relles, Anatole Choyer.

Classe de seconde. — Excellence, Louis La-  
mothe. Composition française, Louis Lamo-  
the. Version latine, Louis Lamothe. Version grec-  
que, Louis Lamothe. Récitation classique,  
Louis Lamothe. Histoire et géographie,  
Jules Touzard. Mathématiques, Jules Tou-  
zard. Histoire naturelle, René Perreau.

Classe de troisième. — Excellence, Léon  
Basset. Version latine, Charles Ronel.  
Thème latin, Ernest Berthelot. Version grec-  
que, Léon Basset. Composition française,  
Léon Basset. Récitation classique, Charles

Ronel. Histoire et géographie, Léon Basset.  
Mathématiques, Léon Basset. Travaux gra-  
phiques de la division supérieure, Jules  
Touzard.

DIVISION DE GRAMMAIRE. — Classe de qua-  
trième. — Excellence, Georges Maubert. Ver-  
sion latine, Georges Maubert. Thème latin,  
Georges Maubert. Langue française, Geor-  
ges Maubert. Version grecque, Georges  
Maubert. Récitation classique, Eugène Gault-  
tier. Histoire et géographie, Georges Mau-  
bert. Mathématiques, Georges Maubert.

Classe de cinquième. — Excellence, Marc  
Boudent. Version latine, Marc Boudent.  
Thème latin, Marc Boudent. Langue fran-  
çaise, Marc Boudent. Langue grecque, Marc  
Boudent. Récitation classique, Marc Bou-  
dent. Histoire et géographie, Marc Boudent.  
Calcul, Léon Bourget. Dessin linéaire, Geor-  
ges Maubert.

Classe de sixième. — Excellence, Emile  
Guéroult. Version latine, Jules Rouxell.  
Langue grecque, Emile Guéroult. Langue  
française, Jules Rouxell. Récitation classi-  
que, Jules Rouxell. Histoire et géographie,  
Jules Rouxell. Calcul, Jules Rouxell. Ecri-  
ture et dessin, Emile Guéroult.

DIVISION ÉLÉMENTAIRE. — Classe de septième.  
— Excellence, Adrien Mesnet. Langue la-  
tine, Adrien Mesnet. Langue française, An-  
dré Favaron. Récitation classique, Adrien  
Mesnet. Histoire, Adrien Mesnet. Géogra-  
phie, Adrien Mesnet. Calcul, André Fava-  
ron. Ecriture et dessin linéaire, Léonce  
Raison.

Classe de huitième. — Excellence, André  
Favaron et Alcide Luard. Langue latine, Al-  
cide Luard et Georges Carichou. Langue  
française, Alcide Luard et Charles Crié. Ré-  
citation classique, Georges Carichou et Ma-  
xime Piéron. Histoire, Charles Crié et Eu-  
gène Sauton. Géographie, Alcide Luard et  
Charles Crié. Calcul, Charles Crié et Alcide  
Luard. Ecriture et dessin linéaire, Auguste  
Ferrand et Eugène Cordier.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIAL. — Troi-  
sième année. — Excellence, Louis Carreau.  
Morale, littérature, Georges Dadin. Histoire  
et géographie, Louis Carreau. Mathéma-  
tiques, algèbre et géométrie, Louis Robin.  
Mathématiques, mécanique et cosmogra-  
phie, Louis Carreau. Physique et chimie,  
Louis Robin. Histoire naturelle, Louis Car-  
reau. Comptabilité, Louis Carreau. Dessin  
linéaire et d'ornement, Eugène Chasle.

Deuxième année. — Excellence, Henri  
Huet et Félix Méffray. Langue française,  
style et composition, Paul Julienne et Henri  
Huet. Orthographe, Henri Huet et Félix  
Meffray. Histoire, Désiré Petit et Henri Huet.  
Géographie, Désiré Petit et Henri Huet. Ré-  
citation classique, Paul Destre et Paul Ju-  
lienne.

Mathématiques appliquées aux arts et à l'in-  
dustrie. — Géométrie, levé des plans, cu-  
bage, Jules Beaumont et Henri Huet. Arith-  
métique, Henri Huet et Joseph Mayet. Phy-  
sique et chimie, Lucien Brienne et Florent  
Cortini. Histoire naturelle, Paul Julienne et  
Auguste Thibault. Comptabilité, tenue des  
livres (partie double), Henri Huet et Lucien  
Brienne. Calligraphie, Louis Lucazeau et  
Henri Huet. Dessin linéaire et d'ornement,  
Désiré Petit et Henri Huet.

Première année. — Excellence, Jules Au-  
frère et Auguste Vinsonneau. Composition  
française, Ernest Roland et Henri Chris-  
tiani. Orthographe, Paul Girardeau et Henri  
Christiani. Récitation classique, Henri  
Christiani et Gabriel Cuillerier. Histoire,  
Henri Gaudicheau et Arthur Neau. Géogra-  
phie, Auguste Guéroult et Raphaël Neveu.  
Mathématiques usuelles, arpentage, levé des  
plans, nivellement, arithmétique, Auguste  
Vinsonneau et Auguste Guéroult. Géomé-  
trie, Auguste Vinsonneau et Eugène Méner.  
Histoire naturelle, Auguste Guéroult et  
Henri Christiani. Comptabilité, tenue des  
livres (partie simple), Eugène Méner et Au-  
guste Vinsonneau. Calligraphie, Raphaël  
Neveu, Prosper Gaultier. Dessin linéaire et  
d'ornement, Raphaël Neveu et Auguste Gué-  
roult.

Année préparatoire. — Excellence, Hippo-  
lyte Jeanniot et Victor Meyer. Composition  
française, Eugène Cordier et Hippolyte Jeanniot.  
Orthographe, Georges Christiani et  
Victor Meyer. Lecture, Victor Meyer et Eu-  
gène Trouvé. Récitation, Victor Meyer et  
Eugène Trouvé. Histoire, Eugène Cordier et  
Edouard Thauraux. Géographie, Eugène  
Trouvé et Hippolyte Jeanniot. Arithmétique,  
problèmes usuels, Eugène Cordier et Geor-  
ges Christiani. Géométrie, arpentage, Georges  
Christiani et Louis Gaudin. Histoire natu-  
relle, Hippolyte Jeanniot et Frédéric Jean-

niot. Calligraphie, Auguste Billon et Alfred  
Séchet. Dessin linéaire, Hippolyte Jeanniot  
et (ex æquo) Jean Rottier et Pierre Benoit.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE. — Première classe.  
— Première division. — Excellence, Alexan-  
dre Bouteiller. Lecture, Achille Moreau. Ecri-  
ture, Alexandre Bouteiller. Grammaire et  
orthographe, Alexandre Bouteiller. Récita-  
tion, Léon Gasnault. Histoire, Léon Ricot-  
tier. Géographie, Maximilien Dugrip. Calcul,  
Léon Gasnault. Dessin linéaire, Georges  
Bidault.

Deuxième division. — Excellence, Paul  
Mayet et Prosper Chalot. Lecture, Prosper  
Chalot et Louis Coulon. Ecriture, Emile Pi-  
chereau, Léon Cahours. Grammaire et or-  
thographe, Paul Mayet, Prosper Chalot. Ré-  
citation, Paul Mayet, Emile Pichereau. His-  
toire, Paul Mayet, Albert Billon. Géogra-  
phie, Emile Pichereau, Paul Mayet. Calcul,  
Alphonse Letourneau, Paul Mayet. Dessin  
linéaire, Abel Poulet, Alphonse Letourneau.

Deuxième classe. — Première division. —  
Excellence, Charles Allard. Catéchisme, Fer-  
dinand Girard. Lecture, Charles Allard.  
Ecriture, Gaston Goérand. Grammaire et  
orthographe, Ferdinand Girard. Récitation,  
Charles Allard. Histoire sainte et géogra-  
phie, Ferdinand Girard. Calcul, Gaston Goé-  
rand.

Deuxième division. — Excellence, Lucien  
Papin. Catéchisme, Henri Girault. Lecture,  
Lucien Papin. Ecriture, Paul Lorrain. Gram-  
maire et orthographe, Paul Luard. Récita-  
tion, Lucien Papin. Histoire sainte et géo-  
graphie, Lucien Papin. Calcul, Paul Lor-  
rain.

Troisième division. — Excellence, Ernest  
Cesbron. Catéchisme, Prosper Fouché. Lec-  
ture, Maurice Meyer. Ecriture, Ernest Ces-  
bron. Calcul, Eugène Rabouan. Récitation,  
Maurice Meyer. Histoire sainte, Eugène Ra-  
bouan. Encouragement, Armand Crié.

Langue anglaise. — Conférences, Louis Car-  
reau. — Première division, Ernest Berthe-  
lot, Charles Ronel. — Deuxième division,  
Georges Maubert, Marc Boudent. — Troi-  
sième division, Georges Christiani, André  
Favaron.

Langue allemande. — Conférences, Eugène  
Delamare. — Première division, Charles  
Ronel. — Deuxième division, Georges Mau-  
bert. — Troisième division, Auguste Vin-  
sonneau, Hippolyte Jeanniot.

Classe de dessin. — Première division. —  
Académie et figure, Henri Huet. Paysage,  
Louis Carreau. — Deuxième division. —  
Figure, Eugène Méner. Paysage, Jean Her-  
bault. — Troisième division. — Figure,  
Hippolyte Jeanniot. Pastel: Figure, Louis  
Robin, Louis Lucazeau. Paysage, Eugène  
Chasles, Désiré Petit.

Cours de musique (solfège). — Première di-  
vision, Alphonse Dufour, Camille Lebrun. —  
Deuxième division, Louis Gaudin, Eugène  
Anger.

Musique instrumentale. — Première di-  
vision, Alfred Bolognesi, Ernest Hourse. —  
Deuxième division, Georges Maubert. —  
Troisième division, Léon Bourget. — Qua-  
atrième division, Raphaël Neveu. Batterie,  
Fernand Goupille.

Exercices militaires. — Equitation. — 1<sup>er</sup>  
reprise, René Perreau, Jules Touzard. 2<sup>e</sup>  
reprise, Pierre Guédon, René Chevalier.  
Ecole de peloton, Gustave Tessier, Paul Des-  
tre. Escrime, Georges Dadin.

### Dernières Nouvelles.

Certains journaux ont affirmé que l'appel  
hâtif des réservistes aurait pour consé-  
quence l'avancement de la date des élec-  
tions, qui seraient dès lors fixées au 45 sep-  
tembre.

Nous pouvons assurer, dit la *Correspon-  
dance universelle*, que, dans les conseils du  
gouvernement, rien n'a été changé à la date  
précédemment fixée: c'est toujours le 14  
octobre. Mais le cabinet se réserve de la  
faire connaître officiellement en temps op-  
portun.

Le Président de la République a décidé de  
faire dans l'Ouest, à Cherbourg, Caen, etc.,  
dans la Loire, dans la Gironde et dans le  
Midi, une série de voyages qui commencera  
dans le courant d'août.

L'itinéraire ni la date précise de ces voya-  
ges arrêtés en principe, ne sont pas encore  
définitivement fixés.

Ils seront vraisemblablement discutés au

conseil des ministres qui se réunira aujour-  
d'hui.

MM. les préfets de la Vienne, des Deux-  
Sèvres et d'Ille-et-Vilaine ont été reçus hier  
matin par M. de Fourtou.

Pour les articles non signés: P. GODET.

### Chronique Financière.

Bourse du 8 août 1877.

Les nouvellistes ne sont plus aussi affirmatifs en  
ce qui concerne la jonction de Mehmet-Ali et de  
Osman-Pacha et l'écrasement des Russes à Tirnova.  
Le 5 0/0 russe que l'on avait poussé hier soir sur le  
boulevard jusqu'à 10.15 a été l'objet d'un certain  
nombre d'offres de la part des banquiers étrangers;  
il a reculé à 9.82. La Bourse de Londres a escompté  
en hausse les résultats de l'entrevue des deux em-  
pereurs d'Allemagne et d'Autriche qui a eu lieu au-  
jourd'hui à Salsbourg. Les Consolidés anglais sont  
venus tout d'abord en hausse de 1/4 à 95 3/8, ils  
ont ensuite reculé de 1/8. Notre marché si facile à  
enflammer d'habitude n'a pas suivi l'impulsion; le  
5 0/0 surtout a montré une lourdeur marquée de  
70.85, cours de début, il a reculé à 70.75, en clô-  
ture on l'a relevé à 70.85, son dernier cours d'hier.  
Après avoir montré quelque velléité de hausse à  
100.40, le 5 0/0 a reculé à 106.22 1/2. Il n'a pas  
pu se relever au-dessus de 106.27 1/2. Les fonds  
autrichiens et italiens étaient fermés. Il y avait de  
la lourdeur sur le 5 0/0 russe 1870 à 82 et sur les  
obligations égyptiennes 6 0/0 à 190. Les chemins  
autrichiens ont encore monté de 3 fr. 75 à 527.50.  
Les autres valeurs du groupe Péreire ont subi une  
légère réaction. Les actions des grandes sociétés  
de crédit sont restées stationnaires.

(Correspondance universelle.)

### L'ÉCLAIREUR FINANCIER

Paraît tous les Dimanches.

Résumé de chaque numéro:

2 fr. Informations financières. Causerie  
financière. Bilans. Revue de la Bour-  
se. Recettes des chemins de fer.  
Chronique des valeurs. Correspon-  
dances. Assemblées d'Actionnaires.  
Coupons échus. Listes des tirages.  
Cours des valeurs. 2 AN

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement.  
PARIS — 45, rue Vivienne, 45 — PARIS  
Envoyer mandat ou timbres-poste.

LES FRÈRES MAHON, médecins spéciaux  
des hôpitaux de Paris,  
« obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. »  
— Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes,  
dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le  
docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers  
le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit  
le même jour les malades particuliers à l'hôtel  
l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt  
à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consulta-  
tions à Paris, rue de Rivoli, 30.

### GOUTTE ET RHUMATISMES

Depuis 1825, l'efficacité remarquable de l'Anti-  
goutteux Boubée (Sirop végétal spécial autorisé)  
contre la Goutte et les Rhumatismes aigus ou  
chroniques, ses effets calmants instantanés, et  
son innocuité complète sur l'économie sont attestés  
par les médecins et les félicitations unanimes des  
malades. Mémoire médical envoyé gratis et franco  
sur demande adressée au Dépôt général, 4, rue de  
l'Échiquier, à Paris. — Exiger les nouvelles marques de garantie.  
Dépôt à Saumur, chez M. PERDRIAU, pharma-  
cien, place de la Bilange.

Fumouze-Albespeyres: Produits  
pharmaceutiques; voir aux annonces.

10<sup>e</sup> ANNÉE.  
**LE MONITEUR**  
DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE  
Paraît tous les Dimanches  
en grand format de 16 pages.  
Résumé de chaque numéro:  
Bulletin politique. — Bulletin financier — Bilans des  
établissements de crédit. — Recettes des chemins de fer. — Correspondance étrangère. — Nomenclature des coupons échus, des appels de fonds, etc. — Cours des valeurs en banque et en bourse. — Liste des tirages. — Vérifications des numéros sortis. — Correspondance des abonnés. — Renseignements.  
4 fr. par AN. 4 fr. par AN.  
**PRIME GRATUITE**  
**MANUEL DES CAPITALISTES**  
Un fort volume in-8<sup>o</sup>.  
PARIS, 7, rue Lafayette, 7, PARIS.  
Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.  
P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 8 AOUT 1877.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %			70 90	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	712 50		7 50	Canal de Suez	680		3 75
4 1/2 %			102 25	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	640			Crédit Mobilier esp.	507 50		
5 %			106 30	Crédit Mobilier	130		1 25	Société autrichienne	525		1 95
Obligations du Trésor, t. payé.			482 50	Crédit foncier d'Autriche	480			OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857			229	Charentes, 500 fr. t. p.	160			Orléans	328 75		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860			498 50	Est	620			Paris-Lyon-Méditerranée	227		
— 1865, 4 %			510	Paris-Lyon-Méditerranée	1040			Est	322 75		
— 1871, 3 %			383 50	Midi	760			Nord	329 25		
— 1875, 4 %			493 75	Nord	1246 25		10	Ouest	326 50		
— 1876, 4 %			482 50	Orléans	1063			Midi	324		
Banque de France			3075	Ouest	683 75			Charentes	216 25		
Comptoir d'escompte			682 50	Vendée, 500 fr. t. p.	1272 50			Vendée	133 75		
Crédit agricole, 200 f. p.			377 50	Compagnie parisienne du Gaz	507 50		2 50	Canal de Suez	536 25		
Crédit foncier colonial, 300 fr.			375	C. gén. Transatlantique	507 50						

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.  
GARE DE SAUMUR  
(Service d'été, 5 juin 1877.)

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

8 heures	8 minutes du matin	express-poste, (s'arrête à Angers), omnibus-mixte.
9	1	solr, omnibus-mixte.
10	10	solr, omnibus-mixte.
11	15	express-omnibus (s'arrête à Angers).
12	37	express-omnibus (s'arrête à Angers).

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

7 heures	30 minutes du matin	direct-mixte, omnibus.
8	40	solr, omnibus-mixte.
9	40	solr, omnibus-mixte.
10	24	solr, omnibus-mixte.
11	24	solr, omnibus-mixte.
12	24	solr, omnibus-mixte.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 45.

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**ADJUDICATION**  
Le dimanche 12 août 1877, à midi.

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur,

**D'UNE MAISON**  
A Saumur, rue Notre-Dame, n° 15,  
Consistant en deux boutiques, premier étage, cave et grenier.  
Mise à prix : 1,000 fr.  
S'adresser audit notaire, dépositaire du cahier des charges. (430)

**A VENDRE**  
**UN JOLI PETIT JARDIN**  
Avec servitudes.  
Situé route de Varrains.  
S'adresser à M. MATHIEU, employé à la mairie. (215)

**AVIS**  
Le Maire de la ville de Saumur prévient les entrepreneurs de travaux publics que, le samedi 11 août 1877, à une heure précise de l'après-midi, il sera procédé, à l'Hôtel-de-Ville, à l'adjudication publique, au rabais, sur soumissions cachetées, des **travaux de construction de nouvelles classes**, dans le collège communal de Saumur.  
Le montant du devis, dressé par l'architecte de la ville, s'élève à la somme de 21,968 fr. 02 c.  
Les concurrents peuvent prendre connaissance des plans, devis et cahier des charges au secrétariat de la Mairie, tous les jours, de dix heures du matin à quatre heures du soir, fêtes et dimanches exceptés.  
Saumur, le 26 juillet 1877.  
(411) Le Maire, LECOY.

**A LOUER**  
PRÉSENTMENT,  
**UNE MAISON**  
Grand'Rue, 75.  
S'adresser à M. HUBERT, greffier de justice de paix, rue de la Butte-des-Moulins, n° 1. (398)

Communes de Vivy et de Saint-Martin-de-la-Place.

**ADJUDICATION DE TRAVAUX**

Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Saumur, chevalier de la Légion d'Honneur, prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics, que le samedi 25 août 1877, à une heure de relevée, à l'Hôtel de la Sous-Préfecture, il sera procédé, par lui ou son délégué, assisté de MM. les Maires des communes de Vivy et de Saint-Martin-de-la-Place, de deux Conseillers municipaux de chacune de ces communes, et en présence des Receveurs municipaux et des Agents du service vicinal, à l'adjudication, par voie de soumissions cachetées, au rabais, en un seul concours, des travaux pour la construction d'un pont en maçonnerie sur la rivière l'Authion et d'une partie de chemin aux abords, sur le chemin vicinal ordinaire de Saint-Martin au Vieux-Vivy.  
Le montant des travaux à exécuter s'élève à la somme de 28,000 francs.  
Les devis, plans, profils et cahiers des charges sont déposés à la Sous-Préfecture de Saumur, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

Le montant des travaux à exécuter s'élève à la somme de 28,000 francs.  
Les devis, plans, profils et cahiers des charges sont déposés à la Sous-Préfecture de Saumur, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

**A LOUER**  
PRÉSENTMENT,  
**UNE MAISON**  
Rue Saint-Jean,  
Pouvant servir à toute espèce de commerce. Sans communauté.  
S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**  
DE SUITE  
**JOLIE MAISON**  
AVEC JARDIN  
Rue du Petit-Mail, 11.  
S'adresser à M. MAUBERT, qui l'habite. (425)

**LIVRES ANCIENS**  
**A VENDRE**  
ENCYCLOPÉDIE ou Dictionnaire raisonné des connaissances humaines, par DE FELICE, 48 volumes de texte, 10 volumes de planches, 58 volumes in-4; Yverdon, 1770.  
ESSAIS DE MICHEL DE MONTAIGNE, 1 volume; Paris, 1637.  
CHILIADES ADAGIORUM, D. ERASMI ROTTERDAMI, 1 volume; Cologne, 1540, etc., etc.

S'adresser à M. DEBAU, à Saint-Lambert-des-Levées, près Saumur (Maine-et-Loire).

M<sup>me</sup> LORRAIN, modiste, rue Saint-Jean, **demande une apprentie.** (403)

ON DEMANDE UN CLERC au courant d'une étude de notaire. Bons appointements.  
S'adresser au bureau du journal.

M<sup>e</sup> MAURICEAU, huissier à Saumur, **demande un clerc.**

**A LA MONTRE DE BOIS.**  
**MONTRES PERFECTIONNÉES**  
Garanties quatre années.  
Payables après six mois d'essai.  
Faculté de rendre toute montre dont on ne serait pas satisfait.  
S'adresser à M. BEAUFILS, horloger à Parnay, ou à Saumur, tous les samedis, de midi à quatre heures, maison Beurois, rue de l'Hôtel-de-Ville et rue du Puits-Neuf. (320)

**M. RIELLANT**  
**ET SA FILLE**  
Chirurgien et Mécanicien Dentiste,  
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur,  
Maison Beurois,  
Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.  
Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

**SOCIÉTÉ D'ASSURANCES MUTUELLES** contre la MORTALITÉ DES BESTIAUX, PAYANT intégralement SES SINISTRES.  
Demande des REPRÉSENTANTS dans toute la France. Belle rétribution, appointements annuels. S'adresser à la direction générale, rue de 4 Roués, 32, AU MANS.

**AVIS AU PUBLIC**

Il existe dans le commerce de nombreuses imitations des préparations de la maison FUMOUBE-ALBESPEYRES; les personnes qui font usage des produits suivants ne sauraient donc trop s'assurer, avant de les acheter, s'ils portent bien la signature de l'inventeur.

**Papier et Vésicatoire d'Albespeyres** employés dans les hôpitaux militaires. Les meilleures préparations pour former les vésicatoires et les entretenir sans odeur ni douleur.  
Exiger la signature d'Albespeyres. Prix : 1 fr.

**Papier et Cigares anti-asthmatiques de B<sup>is</sup> Barral.** Ces préparations constituent un perfectionnement important du carton anti-asthmatique du Codex; elles sont recommandées journellement par les médecins pour combattre l'Asthme, la Bronchite, le Catarrhe pulmonaire et l'Oppression qui existe dans la plupart des maladies de la poitrine.  
Exiger sur chaque boîte la signature B<sup>is</sup> Barral. Prix : 3 fr.

**Cataplasmes Jouanique**, en feuilles minces, légers, inaltérables. Trempés 6 ou 8 minutes dans l'eau bouillante, ils fournissent un cataplasme ayant toutes les propriétés de la farine de lin et peuvent rester appliqués 24 heures sans s'agrir.  
Exiger sur chaque boîte la signature Jouanique. Prix : 2 fr.

**Capsules Raquin**, APPROUVÉES par l'ACADÉMIE DE MÉDECINE, qui les a déclarées supérieures à toutes les autres préparations de COPAHU dans le traitement des *maladies secrètes*. Deux flacons suffisent dans la plupart des cas.  
Exiger sur chaque flacon la signature Raquin. Prix : 5 fr.

NOTA. — Ces produits sont envoyés franco contre mandat ou timbres-poste adressés à FUMOUBE-ALBESPEYRES, 78, Faubourg Saint-Denis, à Paris.  
Dépôt dans toutes les Pharmacies.

**LE JOURNAL DES CAMPAGNES**  
Paraissant tous les samedis  
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES  
5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage. Une jurisprudence rurale. Des recettes hygiéniques et d'économie domestique. Ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.  
Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

**LE JOURNAL DU DIMANCHE**  
RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ  
Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.

**ABONNEMENTS :**  
Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr.  
Par un mandat sur le poste, au nom de l'Administrateur, place SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 11, à Paris.  
La collection se compose actuellement de 30 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains.  
Le volume bréché pour Paris 3 fr. d<sup>e</sup> pour les départements 4 fr.

**MÉDECINE**

Voici l'énumération des cas les plus communs dans lesquels les excellentes *Pilules purgatives et dépuratives de Cauvin* sont employées avec succès, soit pour guérir radicalement, soit pour conserver la santé générale dans le meilleur état possible, soit pour retarder les progrès de certains maux incurables :

- Acreté du sang.
- Age critique, retour d'âge.
- Aigreurs.
- Angine, esquinancie, mal de gorge chronique.
- Apoplexie, coup de sang.
- Asthme.
- Bile, maladies bilieuses.
- Bourdonnements d'oreilles.
- Bronchite, rhume, catarrhe.
- Catarrhe pulmonaire, vésical.
- Cauchemar.
- Clous, furoncles.
- Constipations, échauffement d'intestins.
- Couches (suite de).
- Convalescence difficile.
- Crachement de sang.
- Dartres, maladies de la peau.
- Débilité, faiblesse générale.
- Démangeaisons.
- Digestions laborieuses.
- Echauffement de la poitrine, des intestins.
- Engorgements.
- Engourdissements.
- Epilepsie, haut mal, mal caduc.
- Erysipèles (disposition aux).
- Étouffements.
- Faiblesse.
- Fièvres intermittentes.
- Flatulences, vents, gaz, coliques ventueuses.
- Flueurs blanches.
- Foie (maladies chroniques du).
- Gale (suite de la).
- Gastralgie.
- Glaives, affections glaireuses.
- Glandes.
- Goutte, rhumatisme goutteux.
- Gravelle.
- Hydropisies.
- Hypochondrie, spleen, mélancolie.
- Hystérie, vapeurs.
- Indigestions (disposition aux).
- Inflammation chronique des intestins, de la poitrine.
- Insomnie, mauvais sommeil.
- Jaunisse, ictere.
- Lait répandu, maladies lactées.
- Maux de tête, céphalalgie.
- Migraine.
- Névralgies.
- Obstructions internes.
- Ophthalmies, maux chroniques des yeux et des paupières.
- Palpitations.
- Paralysies.
- Pituites.
- Rachitisme, enfants noués.
- Règles ou flux menstruel (retards, difficultés des).
- Rhumatismes, douleurs, frictions.
- Rhumes négligés.
- Sciatique, goutte sciatique.
- Scrofules, écrouelles, humeurs froides.
- Sevrage.
- Suppressions de cautères, vésicatoires, sétons.
- Supuration d'oreille.
- Tiraillements d'estomac, délabrements.
- Ulcères, plaies suppurantes.
- Varices ulcérées.
- Vers intestinaux.
- Vertiges.
- Vapeurs nerveuses.

Boîtes de 30 Pilules, 2 fr.; de 60, 3 fr. 50 c. — Dans toutes les Pharmacies. — Envoi franco par la poste, contre timbres ou mandats adressés à M. CAUVIN, à Paris, 147, faubourg Saint-Denis. (438)

**PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS.**  
Guérison radicale et réapparition du poil de la même couleur par le Topique Portugais de C. ROUXEL; le flacon d'essai : 2 fr. — Saumur, chez M. BOYER-MICHEL, pharmacien. — Destruction immédiate de la vermine sur les personnes comme sur les animaux. — Véritable Poudre de Watrin, vétérinaire, contre la maladie des chiens. (Exiger la signature A. WATRIN). — Liniment Boyer-Michel, pour remplacer le feu par le fer rouge. — Sucre Purgatif à l'Orange et Sel Brochant, pour guérir les engelures en deux heures.  
DÉPÔT A SAUMUR : Pharmacie PERDRIAU. (594)

**LES MODES PARISIENNES**

Bureaux : 22, rue de Verneuil, Paris.  
Les Modes Parisiennes sont le plus richement illustré des journaux de modes, grâce à une collaboration recrutée exclusivement parmi les premiers artistes. Des traités spéciaux, conclus avec les premières maisons de Paris, permettent en outre aux Modes Parisiennes de publier, bien avant les autres journaux, les modèles nouveaux de chaque saison et de ne donner que des modèles de choix, d'une élégance et d'un bon goût irréprochables.

**PRIX D'ABONNEMENT**

PREMIÈRE ÉDITION		DEUXIÈME ÉDITION	
COMPRENANT		COMPRENANT	
1° Chaque semaine, un Numéro de huit pages, illustré de nombreuses gravures;		1° Chaque semaine, le Numéro de huit pages, comme le Numéro de la première édition;	
2° Chaque mois, une double planche de Patrons, en grandeur naturelle, permettant d'exécuter soi-même les toilettes représentées par les gravures.		2° Chaque mois, la double planche de Patrons, une magnifiquement gravée sur acier, coloriée et imprimée sur papier de luxe.	
UN AN : 14 FR. — SIX MOIS : 7 FR. — TROIS MOIS : 3 FR. 50.		UN AN : 25 FR. — SIX MOIS : 13 FR. 50. — TROIS MOIS : 7 FR.	

Un numéro spécimen est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande. Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un mandat sur le poste et adressées à M. le Directeur des MODES PARISIENNES, 22, rue de Verneuil, à Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODET.  
Certifié par l'imprimeur sous signé.